

MOTION proposée au Conseil municipal du jeudi 10 février 2022

TITRE : Notre engagement pour les Éditions chênoises

Considérant :

- Tout l'attachement de la commune de Chêne-Bougeries à nourrir ses liens historiques avec les communes de Chêne Bourg et Thônex, notamment dans le cadre des Éditions chênoises, en raison des nombreux engagements qui ont permis depuis 1987, de promouvoir par l'édition de livres, la mémoire des lieux et de personnalités, ainsi que la création littéraire avec le Prix Littéraire Chênois,
- L'investissement conséquent des délégués et conseillers administratifs des trois communes au sein des Éditions chênoises, en vue de poursuivre leur contribution aux projets dans une période de reprise d'activités du comité, au sortir de la crise sanitaire,
- La volonté partagée de continuer à réunir tous les citoyens et habitants des trois communes, intéressés par l'histoire et l'écriture, désireux de transmettre aux nouvelles générations la mémoire de nos lieux de vie, paysages, constructions, bâtiments, mais aussi l'évolution des activités artisanales, économiques et sociales,
- Le paiement intégral des subventions des communes de Chêne-Bourg et de Thônex, afin de pouvoir constituer, année après année, le fonds nécessaire à la publication d'ouvrages,

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à verser les subventions dues depuis l'année 2018 à l'année 2021 comprise, afin de poursuivre en toute intelligence les engagements historiques et réitérés du Conseil municipal de Chêne-Bougeries.

-----

Signatures :